



Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

A.B.N. TRANSEXPRESS

2 RUE JACQUES MURGIER
51100 REIMS

SIREN : 413.670.126

Statut juridique : SARL

N° TVA : FR53413670126

Certifié conforme à l'original
Le 30 juin 2025

DocuSigned by:
BAGHDADI ABDELMALEK
8918C46971C74E7...

EXPERTISE COMPTABLE DES SACRES REIMS (ECSR)

SARL au capital de 28000 Euros - SIREN : 814890885

109 RUE EDMOND ROSTAND, 51100 REIMS

Tél : 0310450205

Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Annexes	10
Préambule	11
Principes et méthodes comptables	12
Postes du bilan et du compte de résultat	15
Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance	20
Opérations et engagements hors bilan	21
Informations relatives à l'effectif	22

Attestation

Attestation sans réserve

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **25/01/2024**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A.B.N. TRANSEXPRESSION relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 452 435,00 €
- Chiffre d'affaires : 1 197 505,37 €
- Résultat net comptable : 132 293,67 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à REIMS le 27/06/2025.

El Hadi MENACER,
Expert-comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	535	535	
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	1 204	1 204	
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions	5 040	224	4 816
	Installations techniques, matériel, ...	26 078	22 930	3 148
	Autres immobilisations corporelles	31 006	17 509	13 497
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	16 488		16 488
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		80 351	42 402	37 949
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 200		2 200
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés	201 265		201 265
	Autres créances	86 112		86 112
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie			
	DISPONIBILITÉS	83 095		83 095
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	41 814		41 814
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		414 486		414 486
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		494 837	42 402	452 435

Bilan passif

		31/12/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	3 769
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	97 470
	Report à nouveau	- 347 179
	Résultat de l'exercice	132 294
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		- 106 025
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	TOTAL PROVISIONS (II)	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 525
	Emprunts et dettes financières diverses	76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	278 661
	Dettes fiscales et sociales	201 045
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	3 153
	Produits constatés d'avance	
	TOTAL DETTES (III)	558 460
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		452 435

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **452 435,00 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **132 293,67 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 739			1 739
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		5 040		5 040
Installations techniques, matériel et outillag...	26 078			26 078
Autres immobilisations corporelles	23 193	14 246	6 766	31 006
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 038	11 500		16 488
Autres immobilisations financières				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	1 739			1 739
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		224		224
Installations techniques, matériel et outillag...	21 414	1 517		22 930
Autres	18 636	5 307	6 434	17 509
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	16 488	16 488		
Clients douteux				
Autres créances clients	201 265	201 265		
Personnel et comptes rattachés	17 534	17 534		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	17 840	17 840		
Autres impôts	16 743	16 743		
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	33 995	33 995		
Charges constatées d'avance	41 814	41 814		
TOTAL	345 679	345 679		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	41 814	
TOTAL	41 814	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice		

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	7 622				7 622
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	3 769				3 769
Autres réserves	97 470				97 470
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	- 41 100			- 306 080	- 347 179
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 306 080	132 294		306 080	132 294
TOTAL	- 238 318	132 294			- 106 025

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
------------------------	--------------------------------------	----------	---------	-------------------------------

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	75 525	75 525		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	278 661	278 661		
Personnel et comptes rattachés	33 167	33 167		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	48 685	48 685		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	15 833	15 833		
TVA	93 718	93 718		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 642	9 642		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	76	76		
Autres dettes	3 153	3 153		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	558 460	558 460		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 265			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	91 866			
Montant des emprunts et dettes contracté...	76			

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
TOTAL			

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	5 880	
TOTAL	5 880	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	10 736	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	2 967	
État - Charges à payer	6 689	
TOTAL	20 392	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges exceptionnelles		
TOTAL		

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de l'exercice		
Valorisations des rémunérations variables pluriannuelles		
Valorisation des options attribués au cours de l'exercice		
Valorisations des actions attribuées gratuitement		

Opérations et engagements hors bilan

Crédit bail

Rubriques	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements – De l'exercice	Dotations aux amortissements – Cumulés	Valeur nette
Terrain				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag...				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL				

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres			
Non-cadres			
Employés			



EXPERTISE COMPTABLE DES SACS REIMS (ECSR)

SARL au capital de 28000 Euros - SIREN : 814890885

109 RUE EDMOND ROSTAND, 51100 REIMS

Tél : 0310450205

A.B.N. TRANSEXPRESSION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 2 RUE JACQUES MURGIER
51100 REIMS
413 670 126 RCS REIMS**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2025

Le 30 juin 2025 à 10h30,

Les associés de la Société A.B.N. TRANSEXPRESSION, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Siège Social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

Sont présents :

- Monsieur ABDELNACER BAGHDADI, titulaire de 175 parts sociales en pleine propriété,
- Madame AZIZA BAGHDADI, titulaire de 75 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur LAHCENE BAGHDADI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit "règlement eIDAS".

L'Assemblée est présidée par Abdelnacer Baghdadi, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2024,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix 500 voix ayant voté pour,

0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 132 294 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	132 294 euros
Absorption des pertes antérieures	347 179 euros
Pour former un report à nouveau débiteur	214 885 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix 500 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix 500 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

ABDELNACER BAGHDADI
Gérant

AZIZA BAGHDADI
Associée

LAHCENE BAGHDADI
Associé

Signé par :

C580FF0ADCF644C...

Signé par :

189C17EC82454B4...

Signé par :

8918C46971C74E7...